

Agde, le 26 septembre 2019

COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »

25 SEPTEMBRE 2019

A - VIE QUOTIDIENNE

Madame LALOUX

1 Rue des Ortolans :

Impossible de passer avec vélo, poussette enfant ou chaise roulante, il y a un gros caillou qui bloque le passage. Pourquoi avoir bloqué cette rue ?

Réponse :

Cette voie est privée. Les propriétaires ne souhaitent pas l'ouvrir au public.

2 Rue Louis Vallière :

Entre la villa Clémentia et la Grande Pharmacie Saint Loup, il y a un manque de poubelles.

Réponse :

Des poubelles seront rajoutées.

3 Rue Louis Vallière :

Entre la Rue Louis Rumeau et la Rue Pierre Lattes : manque de places de stationnement. (Problèmes à venir dans le futur avec les constructions prévues face à la résidence Alexandra Rue à sens unique et bande de stationnement ??).

Réponse :

La mise en sens unique de la rue Vallière pourrait permettre de créer du stationnement. (12 places environ).

Monsieur Marc SABLAIROLES réfléchira à cette problématique.

4 Route de Rochelongue & Rue des Trembles :

Trottoir entre Route de Rochelongue et Rue des Trembles : c'est impraticable à cause des racines (le long du parking centre radio).

Réponse :

Il a été arbitré de supprimer la portion du trottoir dégradé, à défaut, la ville a réalisé la réfection complète de la voie douce en face permettant de proposer une jonction sûre et correctement dimensionnée.

5 Rue du Rouet et Rue Danton :

Au croisement de ces deux rues, malgré toutes les pancartes d'interdiction de déposer des ordures et encombrants, c'est toujours un dépotoir.

Réponse :

La demande a été formulée au SICTOM.

Courrier de Monsieur BONTEMPS

1 Passage Edouard Montels :

Demande de nettoyage du passage car présence d'herbes hautes et divers détritus.

Réponse :

Un débroussaillage sera réalisé.

2 Passage entre la Rue de la Citrine et le Boulevard Maurice Pacull :

Le long de la résidence au 8 de la rue de la Citrine, on ne peut pratiquement plus emprunter ce passage car il y a des herbes hautes.

Réponse :

Un débroussaillage sera réalisé.

3 Trottoirs Rue Louis Vallière :

(Partie comprise entre la rue Jacques Chaban Delmas et le passage Edmond Montels)

Pourriez-vous couper les herbes hautes qui se trouvent sur le trottoir principalement, le long de la résidence Alexandra ?

Réponse :

Un débroussaillage sera réalisé.

4 Trottoirs Louis Pierre Latte

(Partie comprise entre le chemin des Cayrets et la Rue Louis Vallière). Couper ou demander au propriétaire de le faire, les ronces et les branches de vigne vierge qui empêchent la circulation sur le trottoir.

Réponse :

Un débroussaillage sera réalisé.

5 Rue du Saphir :

- A l'intersection de la rue du Saphir et la Rue du Docteur Van Cao, il y a des herbes hautes autour des transformateurs.

- Est-il possible de paysager les abords du transformateur de la même façon que le nouveau parking qui a été réalisé en face ?

Réponse :

Un débroussaillage sera réalisé.

La demande a été formulée au service concerné.

6 Chemin des Cayrets :

(Partie comprise entre la Rue Pierre Latte et la Rue Jacques Chaban Delmas). Pouvez-vous remplacer le réverbère d'éclairage public qui a été sectionné (5^{ème} réverbère en partant de la rue de Pierre Latte).

Réponse :

La demande a été formulée au service concerné.

7 Rue du Grenat :

Prévoir la réfection des trottoirs et de la chaussée (normalement dans le prévisionnel des rues à refaire en 2019).

Réponse :

Les travaux sont prévus durant les mois de septembre et octobre 2019.

8 Piste cyclable Route de Rochelongue :

Entre le n°80 et 90 (Après le rond-point de Batipaume), 2 panneaux d'indication de circulation sur la piste cyclable sont au sol.

Réponse :

Les panneaux seront recelés.

Courriers des représentants du comité :

1 Passages Piétons :

En règle générale, les passages protégés dans les rond-points sont très mal sécurisés (éclairage et haies trop hautes) :

Réponse :

Les services interviennent régulièrement.

L'aire du rond-point :

L'aire pour les activités physiques est-il terminé ?

Réponse :

La réalisation est en cours, celle-ci devrait se terminer fin du mois d'octobre.

Rue Lucien Petit : Pouvez-vous faire des contrôles de vitesse ?

Réponse :

La Police Municipale a pris en compte la demande.

Rue Aigues Marines : Nuisances sonores la nuit sur le parking.

Réponse :

La Police Municipale a pris en compte la demande.

Rue des Oliviers :

Prévoir des passages plus réguliers pour le nettoyage pour cette rue et ses environs.

Réponse :

La demande a été formulée auprès des services de Nicollin.

Rue Sadi Carnot :

Au niveau du numéro 5, pourriez-vous planter un arbre ?

Réponse :

La demande a été formulée.

Chemin des Cayrets :

Entre la Rue Chaban Delmas et Aigues Marines, l'entretien n'est pas effectué.

Réponse :

Un débroussaillage sera réalisé.

Trottoirs Rue Victor Lachaud :

La réfection des trottoirs et des caniveaux sont demandés depuis plus de 4 ans. C'est impraticable pour les personnes âgées ou handicapées qui se rendent chez le kinésithérapeute. Vous nous aviez annoncé une programmation sur le 2nd semestre 2019.

Réponse :

La réfection est prévue sur la fin du 2nd semestre.

SECURITE

Luc Larose a fait la présentation, sous forme d'un diaporama, du bilan de la saison du département de la sécurité.

GRANDS TRAVAUX

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

AMENAGEMENT PAYSAGER DES ECHANGEURS RD 612

Le projet d'aménagements des échangeurs Tamarissière, Guiraudette et Rochelongue rentre dans le cadre du programme d'intégration paysagère des ouvrages.

Ce programme porté par le Conseils Départemental vise à aménager ces trois échangeurs routiers afin de proposer des entrées de villes plus qualitatives où une démarche d'intégration écologique sera associée à travers l'agencement et le choix des espèces végétales.

L'étude est toujours en cours d'élaboration et la réalisation des travaux pourrait être prévue pour l'automne 2020.

Le budget estimé pour cette opération est de 300 000 €.

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre mutualisée concerne :

- 47 574 prises adressables (logements à couvrir)
- 111 points de mutualisation (armoires de rue) implantés
- 5 têtes de réseau (NRO) construits

Depuis le 1er janvier, la société SFR procède, seule, au déploiement du réseau qui sera mutualisé pour l'ensemble des opérateurs souhaitant commercialiser des offres fibres sur la commune.

A ce jour, la commune comptera 19 000 prises adressables à des offres fibre « Orange » et « SFR » avant la fin de l'année. L'opérateur a l'obligation que l'ensemble des prises adressables sur l'ensemble de la commune soient raccordables avant la fin de l'année 2020. En cas de non réalisation de cet objectif imposé par l'Etat, l'opérateur se verra infliger une amende correspondant à un pourcentage de son chiffre d'affaires.

Actuellement, le déploiement de la fibre est réalisé sur l'ensemble de la commune mais nécessite, parfois, la réalisation de chantiers de génie civil pour remettre en état des conduites ou des chambres.

La Ville a demandé à SFR d'accélérer le déploiement de mise en place de la fibre pour augmenter la livraison de prises commercialisables, cadencement aujourd'hui de 2 000 prises commercialisables par mois.

Au niveau des copropriétés, un peu plus de la moitié des immeubles ont conventionné ; ces documents sont indispensables au déploiement des infrastructures dans les résidences.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE DU SAINT CHRIST

Le projet d'aménagement du site du St Christ a consisté, dans un premier temps, à réaliser une stèle dédiée à la commémoration de la Légion étrangère.

Dans un second temps, il est réalisé un espace de détente paysager où a été intégré avec le concours du CCAS un parcours d'agrès ainsi que du mobilier urbain dédié au temps de repos : bancs, fauteuils, etc.

Les travaux ont débuté début de mois par les terrassements généraux, aujourd'hui la pose des bordures est en cours, s'ensuivra la mise en œuvre des revêtements pour le début du mois d'octobre viendront ensuite les plantations pour la fin du mois d'octobre soit une livraison prévue fin novembre.

Coût estimé : 160 000€.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PLAN DE RENOVATION DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre de la nouvelle politique nationale pour la cohésion des territoires, la Ville d'Agde a été retenue pour bénéficier du programme « Action Cœur de Ville ».

Ce programme permet l'amélioration des conditions d'habitabilité et de vie des habitants, et la mise en œuvre d'actions pour la requalification d'espaces publics.

C'est dans ce cadre que la commune a identifié 3 axes majeurs sur lesquels développer cette réflexion, la requalification d'un premier espace constitué par la place Jean Jaurès et la place Louis Bessière jouxtant la cathédrale ainsi que les rues Honoré Muratet, Louis Bages et de l'Hôtel du Cheval Blanc.

Le principe d'aménagement a consisté à favoriser l'émergence d'un espace public partagé, accessible, sécurisé et agréable au travers de l'intégration d'espaces verts, de mobilier urbain et d'éclairage public adaptés.

Pour rappel les travaux de conformité des réseaux humides et l'effacement des réseaux secs ont démarré fin 2018. Ils se sont poursuivis par la dépose des mobiliers urbains, végétaux et revêtements de surfaces, puis la construction des voiries par la réalisation d'une structure sur laquelle a été posé le revêtement constitué de pavés basalte, recommandés par la DRAC et les ABF.

Les travaux ont été achevés début juillet, reste à ce jour quelques réserves sur les finitions (pieds de façades, garde-corps, mobiliers urbain)

Coût global des travaux : 1 800 000€ avec co-financement de l'Etat.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

MAISON DE LA MER

Dans le cadre du réaménagement du cœur de station, les locaux exigus de la Direction des Milieux Marins, situés sur l'emprise de l'ancien Palais des Congrès, doivent être libérés.

Ainsi, la Ville d'Agde a élaboré un projet innovant, consistant à positionner, sur un lieu stratégique, les nouveaux locaux « flottants » de cette Direction.

Les objectifs attendus sont les suivants :

Hôtel de Ville Mirabel • Rue Alsace Lorraine • CS 20 007 • 34 306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 60 00 • www.ville-agde.fr • contact@ville-agde.fr

- Création des nouveaux locaux de la direction administrative des Milieux Marins y compris les locaux techniques pour le personnel spécialisé, le matériel nautique et de plongée.
- Mise en valeur de la découverte de notre aire marine protégée.
- Développement de l'accueil du public, de l'écotourisme et de la sensibilisation auprès du jeune public et des scolaires.

Cette Maison de la Mer se situera à l'avant-port, en limite de l'embouchure de la mer.

Il y aura au total 8 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'une partie administrative répartie regroupant les zones bureaux et vestiaires.
- D'une partie technique regroupant le matériel professionnel sensible et de plongée
- D'une partie « accueil du public et espace découverte »

Ce projet s'inscrit également dans une démarche HQE (Haute qualité Environnementale) notamment :

- Par la mise en place sur la toiture du bâtiment de panneaux photovoltaïques
- Par la mise en œuvre de technique d'auto consommation (vent, soleil, eau de pluie,...)
- Par la mise en œuvre de matériaux respectueux de l'environnement

Avancement de l'Opération :

Le marché de Maîtrise d'œuvre a été attribué à l'agence IMAGINE Architecture.

La phase Avant-Projet Détaillé est en cours de validation (cf visuels).

Le début des travaux est prévu en Janvier pour une durée de six mois environ.

Coût de l'opération :

Le cout global de l'opération est estimé à 840 000.00 € T.T.C avec des aides financières de nos partenaires institutionnels estimées à hauteur de 30%.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

THEATRE MAISON DES SAVOIRS

Dans le cadre de « la politique de la Ville » et notamment de son cœur de ville, l'équipe municipale souhaite réaffirmer son investissement et sa volonté de présence publique dans ce quartier prioritaire. Ainsi, elle propose un projet de développement et de diffusion des pratiques culturelles au sein d'équipements structurants accessibles à tous, en lieu et place de l'actuelle Médiathèque « Maison des Savoirs », Place du Jeu de Ballon.

Il y aura au total environ 30 agents qui seront appelés à travailler sur ce site qui s'articule autour de 3 entités distinctes :

- ☐ La construction d'un théâtre de 220 places : une jauge médiane entre celle du futur centre de congrès (1200 places) et la salle de conférence de la médiathèque actuelle (70 places).
- ☐ La rénovation de l'actuelle médiathèque : en impulsant une nouvelle dynamique grâce à la modernisation de ses équipements et l'adaptation de l'offre aux nouveaux usages.
- ☐ La création de 2 salles dédiées à la création et au développement de la pratique amateur.

Les études réalisées par les services techniques de la Ville ont permis de définir le programme et de présenter l'opération à l'architecte mandataire du projet : Le cabinet A+ Architecture par son représentant Philippe Bonon.

Dans ses objectifs assignés, il reprendra volontairement les intentions architecturales du bâtiment existant, fait de façade ancienne et de verre et d'y intégrer une surélévation afin d'obtenir le volume nécessaire pour le théâtre.

Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 30 mai 2018.
Les entreprises titulaires des travaux ont été désignées.

La phase travaux est actuellement en cours:

- 1/ Travaux de démolition depuis début mars.
- 2/ Travaux de gros œuvre depuis début juin.
- 3/ Durée globale des travaux tous corps d'état estimée à 18 mois dont 12 mois pour la médiathèque.

Coût de l'opération :

Le cout global de l'opération est estimé à 5 143 000 € T.T.C

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maitrise d'œuvre : 493 000 € T.T.C
Travaux d'aménagement et de construction : 4 650 000 € T.T.C

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

CHATEAU LAURENS

La CAHM porte le chantier de restauration de la Villa Laurens pour un budget global d'environ 10 Millions d'euros et une durée de trois ans. Ce chantier vise la restauration d'un édifice majeur du territoire, voué à devenir un pôle culturel d'échelle régionale voire nationale compte tenu de son histoire et de ses spécificités architecturales et décoratives autour de l'art nouveau et des arts décoratifs.

Fin 2016 – début 2017, le chantier de restauration a démarré. Le service représente la maîtrise d'ouvrage, participe aux réunions de chantier, suit les opérations pilotées par la maîtrise d'œuvre et sert d'interface avec les partenaires financiers du projet et plus particulièrement la DRAC Occitanie dont la restauration du monument historique classé dépend.

État des travaux au 1^{er} septembre 2019

Petits appartements restaurés à 70 %:

Plancher/parquet en cours de repose

Menuiseries reposées (fer et bois)

Lambris reposés

Grands vitraux en cours de repose depuis la fin du mois de juillet.

Décor plafonnant « Appolon sur son char » reposé (Œuvre du peintre Anquetin)

Serre bords d'Hérault : lambris, menuiserie, staff et escalier posés, en cours de mise en peinture.

Corps Nord (côté voie ferrée) restaurés à 80 % y compris les façades extérieures (enduits, peinture ornementale en couleur etc.

Écurie en cours de restauration : traitement des mangeoires, des ferronneries etc.

Grange (futur atelier pédagogique) mise en place de la grande porte en ferronnerie

Corps central restauré à 50 %

Grande Terrasse côté nord entièrement restaurée, avec ses balustres et corniche et remise en peinture des éléments architecturaux

Grande terrasse côté sud : Grand parapluie posé et restauration du kiosque égyptien et de l'autre partie de terrasse

Péristyle (colonnade d'entrée) ; réalisation de la démolition du plafond-plancher et de reconstruction à l'identique permettant de retrouver le volume initial et le décor.

Façade principale 1^{er} étage : purges des encadrements des grandes fenêtres et pose de nouvelles pierres en attente de sculpture

La restauration des décors intérieurs se poursuivent (Salon mauresque, grand salon etc.)

- repose des grandes fenêtres 100 %
- traitement en atelier des plafonds en bois peints du grand vestibule
- plâtres et staff des chambres et autres pièces effectués à 100 %
- Laboratoire : traitement des ferronneries effectué ; purge du plafond

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M SAIGNES, M SABLAIROLES, M DUBOIS, M BRAULT, M HERAL, M LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

Mme ALENGRIN, M BENECH, M BONTEMPS, Mme CROUZET, M DREMONT, M FRANCHART, M GLINEUR, Mme GOUDARD, Mme GOUJET, Mme HENRI, Mme HOFFMEISTER, Mme LALOUX, M PAGANON, Mme PALUMBO, Mme SIGAL.

Absents excusés :

Mme ESCUDIER.

Absent non excusée :

M LABUSSIÈRE.